



ECOLE RENE CASSIN

COMPTE RENDU DU 3^{ème} CONSEIL D'ECOLE DU 15 juin 2010

Présents : Enseignants : Mme Denis-Vitrice, Mme Roubaty, Mme Fillioux, Mr Ginabat, Mr Parraguette, Mme Gauchiran, Mme Boudet, Pietie Bahnau, Mme Héron
Représentants FCPE des parents d'élèves : Mme Vezia, Mme Guéritte, Mr Noury
Représentant CLAE: Mme Degobert
Représentant mairie : Mme Lombard
Représentant RASED: Mme Sauvage
DDEN: Mme Delemasure

A/ BILAN EVALUATIONS CE1:

Les évaluations de français et mathématiques des CE1 ont eu lieu à la mi-mai. Les résultats sont hétérogènes avec un pic de bons résultats et un pic de mauvais. Une réunion de discussion des résultats eu lieu avec les parents (12 parents présents sur 25). Ils ont pu consulter les livrets pendant une semaine. La notation est sévère et les épreuves sont limitées dans le temps ce qui défavorise les élèves moyens.

B/ BILAN VOYAGES / SORTIES:

Le voyage à Arreau, qui concernait les classes de CM1, CE1, CE2, CLIS et une classe de l'école Paul Bert, s'est très bien passé. Dans les dortoirs, les niveaux des élèves étaient mélangés, ce fut un moment intéressant à vivre et un bon souvenir pour les enfants.

Le prix du voyage était de 168 €, une participation de 100 € a été demandée aux familles mais il reste encore 15 € par famille à financer et un complément sera demandé. Ce voyage a été l'occasion d'un travail de décloisonnement des classes, réalisé en six séances, sur les thèmes suivants :

- les minéraux, gouffres et grottes
- l'agriculture, le tourisme
- les paysages
- la faune et la flore
- Réalisation des cadeaux de la Fête des Mères et de la Fête des Pères

Le travail réalisé sera exposé à l'occasion de la fête de l'école. Pour les parents intéressés, des photos peuvent être mises sur CD (Voir les enseignants).

Une sortie sur le temps scolaire est prévue pour les classes de CP, CE2 et CM2. Il s'agit d'une croisière en péniche sur la Garonne et le canal avec passage d'une écluse; suivie d'une promenade à pied, d'un pique-nique et de la visite du musée des abattoirs. Aucune participation ne sera demandée aux parents, le voyage est financé par la coopérative scolaire, le trajet en bus est financé par la mairie.

C/ BILAN JMF /CINE 32:

JMF : toutes les classes ont participé à un spectacle, à la salle polyvalente, financé par la coopérative scolaire: les cycles 2 ont assisté à un concert du quintet Cassiopée, avec des extraits de Pierre et le loup et une explication sur le fonctionnement des instruments à vent.

Les cycles 3 ont assisté au spectacle « les Ninos », composé de reprises des chansons de Nino Ferrer.

Ciné 32 : chaque cycle a assisté à la projection de trois Films: cycle 2 : Frantz le chef d'orchestre, le conte de l'horloge, les mésaventures d' Harold Loyd (Le préféré des élèves). Cycle 3 : Wall E (Le préféré des élèves), le petit fugitif, la petite vendeuse de soleil. Les projections étaient suivies d'une intervention en classe pour commenter les films. Ces séances sont également financées par la coopérative scolaire.

Le choix des films pour l'an prochain n'est pas encore connu car il est déterminé par le vote des enseignants des écoles du Gers participantes.

Écoles qui chantent: Cette manifestation, préparée avec Mme Lasbille, conseillère pédagogique, s'est déroulée cette année à la salle polyvalente de L'Isle Jourdain. Depuis deux ans, les voix des enfants sont accompagnées et mises en valeur par de vrais musiciens.

Fête de l'école : Un concert aura lieu le vendredi 18 juin à 14 heures 30 à la salle polyvalente. Il a été préparé en partenariat avec l'association Jazz Lib (subventionnée par la mairie et la région). M. Merville et Chabot ont mis en musique les textes rédigés par les enfants sur le thème du cirque. La directrice remercie tout le travail réalisé par l'association (CD, musique, affiches,...) qui n'a rien coûté à l'école, le financement sera assuré par la vente du CD, en fin de concert, au prix de 12 €. Merci également au cinéma Olympia qui a prêté gracieusement la salle insonorisée pour enregistrer les élèves.

Cette année les parents d'élèves seront associés à la fête de l'école par l'organisation d'une kermesse suivie d'un spectacle organisé par le CLAE sur le même thème du cirque. À 19 heures un apéritif sera offert par le CLAE et la FCPE. Enfin, un repas partage réunira tout le monde La directrice remercie les parents, la FCPE, le CLAE et les équipes techniques de la mairie qui ont collaboré pour réaliser cette fête. Les représentants des parents remercient les enseignants pour avoir facilité la diffusion des documents.

D/ BUDGET ECOLE 2010:

I/ QUESTIONS AUX ENSEIGNANTS :

Q2-Projet d'école :

Avez-vous décidé d'un thème pour le prochain projet d'école ?

Pas encore mais nous avons des axes : projet d'école citoyenne, vivre ensemble et acceptation des différences. Les représentants des parents précisent qu'il existe des possibilités de travail en partenariat avec l'OCCE32, ou avec le Centre de Ressource sur la non violence à Colomiers (jeux coopératifs d'extérieurs (exploitables en EPS) ou de plateaux, prêts de mallettes pédagogiques, spectacle vivant « Rififi et médiation » pour apprendre à gérer les situations de conflit, vidéos et albums de jeunesse pour la classe, nombreux ouvrages pour les enseignants...)

Q3-Remplaçant:

Suite aux dysfonctionnements relevés déjà lors du précédent CE, un courrier a été envoyé à l'inspection par des parents d'élèves pour protester contre les problèmes de gestion des remplaçants.

Le Conseil Local FCPE continue d'alimenter le fichier « OUYAPACOURS » sur le site national avec les informations recueillies par les parents. Nous dénonçons ainsi les suppressions de postes en inadéquation totale avec les besoins réels des écoles. L'état exige des enseignants la continuité du service public sans en donner les moyens.

Q4-Point sur les effectifs :

Quels sont les effectifs pour la rentrée 2010/2011 ? Quelle répartition dans les classes ?

La fin des inscriptions n'aura lieu que le 18 juin voici donc le bilan provisoire : 24 élèves en CP, 21 en CE1 dont l'enseignant n'est pas encore connu, 25 en CE2, 2 CM1 avec 21 et 22 élèves, 26 CM2, 9 ou 10 élèves de CLIS dont l'enseignant sera Olivier Merle. 138 élèves au total Vs 156, donc une école moins chargée tout en maintenant l'effectif pour éviter une fermeture de classe.

Q5-Rythme scolaire hebdomadaire :

Le débat sur la semaine à 4,5 ou 4 jours est relancé. Quelle est la position des enseignants de l'école ? de la mairie ?

Le sujet n'a pas été débattu, il n'y a pas d'information réelle de l'administration, il y a beaucoup de questions mais pas de réponse, il n'est donc pas prévu de changer. Les représentants des parents rappellent que ce sujet fait partie des attributions du conseil d'école et qu'il pourrait y être abordé.

Q6-Grève :

Quelles sont les règles de préavis vis-à-vis de l'inspection et d'information pour les parents ?

Les grévistes doivent se faire connaître à l'inspection académique 48 heures avant le jour de grève. Il n'y a pas d'obligation d'information des parents. Une information a cependant été faite dès le vendredi (pour la grève du jeudi) pour 2 classes et le mardi pour les autres. Pour le personnel de la fonction territoriale, les mêmes règles s'appliquent. Certaines informations n'ayant été connues que le mardi il n'a pas été possible de prévenir les parents autrement que par voie d'affichage.

La FCPE réfléchit à l'idée d'organiser avec des parents volontaires, des pique-niques participatifs et revendicatifs pour soutenir les mouvements de grève et ainsi proposer une solution aux parents qui travaillent.

Q7-Réunion de rentrée pour les parents d'élèves :

Quelle sera la date de cette réunion pour la rentrée 2010 ? La FCPE souhaite qu'elle se fasse très rapidement pour pouvoir exposer les missions et les dossiers de la FCPE et inciter les parents à s'inscrire sur les listes.

Elle a lieu en général durant la troisième semaine qui suit la rentrée, plutôt un vendredi (plus de possibilités des parents pour y assister). La date n'est pas encore connue. Il n'est pas possible de la réaliser plus tôt car il faut d'abord éprouver le fonctionnement de l'école et récolter les informations.

Q8-RASED

Qu'en est-il des réseaux d'aide pour l'année prochaine ?

Karine Avril sera toujours présente l'an prochain, son poste est sédentarisé sur l'Isle Jourdain. Géraldine Sauvage assure le poste de psychologue scolaire, ce poste n'est pas sédentarisé et elle intervient à l'Isle-Jourdain ainsi qu'à l'extérieur. Elle sera à temps partiel pendant ¾ de l'année, puis à temps complet. Elle ne fait pas de suivi psychologique (thérapie), elle gère les dossiers et fait les bilans. Les deux classes de CLIS donnent beaucoup de travail. Pour l'année d'après, il n'y a pas d'information sur l'avenir du système.

Q9- Kit rentrée

La possibilité de proposer un kit rentrée est en cours de discussion avec différents fournisseurs. Est-ce qu'il serait possible de disposer d'ici à la fin de l'année d'une liste de fournitures de base commune à l'ensemble des classes ?

Les listes des fournitures de toutes les classes (exceptée celle du CE1) vont être communiquées par mail à Daniel Labro. Pour l'instant trois fournisseurs ont été consultés.

II/ QUESTIONS A LA MAIRIE :

Q2-Rénovation Ecole :

Pourrait-on avoir un état d'avancement sur les travaux envisagés pour l'école ?

Quelles sont les perspectives d'évolution et d'amélioration des locaux (partie ancienne, cantine CLAE) envisagées à ce jour ?

Le projet de rénovation des fenêtres a été mis de côté pour privilégier une étude sur la réfection des salles de restauration pour répondre aux exigences de la réglementation. L'objectif étant d'avoir une pièce plus aérée et plus agréable, de ne pas faire croiser le « propre » et le « sale ». Les besoins doivent être définis pour établir un pré-projet qui sera soumis à un bureau d'étude.

Q3-Inscription au CLSH:

Quelle est la date de mise en application de l'inscription au CLSH par Internet via le site de la mairie ?

La mairie travaille sur la mise au point d'un nouveau règlement intérieur qui serait commun à la restauration, au CLSH, au CLAE. Actuellement chacun a son propre règlement et ce n'est pas clair. L'application du nouveau système est envisagée pour la rentrée 2010/2011.

Q4-Grève :

Quelles sont les règles de préavis et d'information faites aux parents ?

cf. Q6 aux enseignants.

Q5- Panneau d'affichage :

Serait-il possible d'installer une protection contre la pluie sur le dessus du panneau d'affichage FCPE?

La demande sera transmise aux services techniques de la mairie.

III/ En marge du conseil d'école:

- **une motion pour la défense de l'école publique est présentée et votée par les 15 membres présents, avec 15 voix « pour », aucune voix « contre » et aucune « abstention ».**
- **Mme Delemasure rappelle que des bénévoles, encadrés par le centre social multipartenarial, organisent du soutien scolaire gratuit à la bibliothèque municipale.**

IV/ SESSION EXTRA-ORDINAIRE DU CONSEIL D'ECOLE

Pour aborder les problèmes de comportement dans la cour, agressivité, jeux dangereux et répondre aux questions soulevées par les représentants des parents:

Q1- Comportement et jeux dangereux:

Certains parents nous ont remonté des problèmes de comportement et de jeux dangereux dans la cour. Quelle organisation dans la cour de récréation est prévue ? Y a t'il eu des discussions avec les enfants dans les classes ? Sont-ils partie prenante dans l'élaboration des règles de vie dans la cour de récréation? De quels aménagements auriez-vous besoin pour faciliter la surveillance et le mieux vivre ensemble au sein des espaces extérieurs? Comment se passent les transitions entre le CLAE et l'école (et inversement) ?

Q1- Aménagement cours :

Quel moyen peut mettre la mairie à disposition de l'école pour améliorer l'aménagement de la cour et faciliter la surveillance et le mieux vivre ensemble ?

Proposition : aménager le terrain derrière le CLAE.

Rappel du contexte :

Il y a deux ou trois ans, un problème de comportement violent dû à un ou deux élèves avait conduit à un aménagement de la cour et au dédoublement des récréations vers le séquoia. Cet aménagement n'était pas satisfaisant, car il présentait beaucoup de contraintes: les toilettes, situées au fond de la salle couverte du CLAE, ne sont pas accessibles et sont difficiles à surveiller. Le revêtement du sol est soit poussiéreux soit boueux. Si un enfant se blesse il faut revenir en classe pour accéder à la trousse de secours et laisser les autres sans surveillance.

Cette année, quelques jeux dangereux (exemple : poteau poteau but, arrêter de respirer, mot de passe pour accéder au préau,...) ont été traités au fur et à mesure et au cas par cas.

Il y a un mois, un enfant qui avait été victime de l'un de ces jeux dangereux, en a été victime 15 jours plus tard, par un autre groupe d'enfants, d'où la plainte de la maman.

Une session sur le « vivre ensemble » a été organisée dans les classes pour écouter les enfants et faire remonter aux enseignants les pratiques entourant ces jeux dangereux. Cette séance a mis en évidence que:

- les enfants n'avaient pas conscience de la gravité de ces jeux pouvant aller jusqu'à provoquer la mort,
- les enfants se sentent agressés mais ne sont jamais les agresseurs.
- les enfants eux-mêmes parlent de cour de récréation brutale, et effectivement un jeu de type « TrapTrap », non-violent en soi, le devient dans cette cour étroite qui favorise la bousculade alors même que les enfants n'ont pas de volonté réelle de nuire à leurs camarades.

Il y a bien sûr quelques enfants difficiles et violents qui sont connus, gérés et suivis mais dans cette école pas plus qu'ailleurs (ce que confirment des discussions avec les collègues d'autres écoles). Ici la difficulté vient principalement de cette cour entourée de hauts murs. La mairie se préoccupe de l'espace et essaie d'acquiescer un terrain qui jouxte l'école depuis quatre ou cinq ans sans succès.

Contactée, l'inspectrice a demandé pour l'an prochain l'organisation de récréation dédoublée. Une rencontre avec M. le maire a eu lieu pour demander l'installation d'un revêtement de sol enrobé sur la partie terreuse. Cet aménagement n'était pas budgétisé pour cette année et il semble difficilement envisageable dans l'avenir car il représente environ 60 000 €.

Il n'est pas envisageable de décaler les horaires des récréations car les classes donnent sur la cour.

Une deuxième rencontre est donc prévue avec l'inspectrice, la mairie et l'école afin d'étudier d'autres pistes. Elle aura lieu après le 21 juin et avant le 2 juillet.

Au dernier conseil des maîtres, plusieurs idées ont émergées:

- installer une sonnerie automatique pour que les récréations de toutes les classes soient gérées en même temps et éviter les petits décalages, ce qui favoriserait le retour au calme plus rapide en créant un seul mouvement d'entrée et un seul mouvement de sortie.
- Les problèmes doivent être réglés au moment de la récréation pour ne pas empiéter sur le temps scolaire, souvent les enfants rapportent les problèmes à leur enseignant à la fin de la récréation et non aux enseignants de service qui sont les référents pendant la récréation. Il faut donc accroître la surveillance aux portes pendant les temps d'entrée et inciter les enfants pour qu'ils parlent aux enseignants de service.
- Il faut que les parents incitent leurs enfants à aller voir les enseignants en cas de problème et que les parents en parlent avec les enseignants (et pas seulement avec Mme Vitrice).
- Suppression des petits recoins de la cour: près de l'escalier de secours, enlever les barrières et la végétation pour faciliter la surveillance; casser le mur du petit préau pour ne laisser qu'un pilier.
- Envisager pour le futur une école à 5 classes plus une CLIS, n'avoir qu'une seule classe par niveau, et donc supprimer une classe. L'intérêt de la sixième classe est de pouvoir jongler avec les doubles niveaux s'il existe une année avec un gros effectif. Cette option doit s'envisager sur le long terme car elle dépendra de l'évolution des effectifs de l'Isle-Jourdain pour les 10 -15 ans à venir. Pour basculer une classe sur un autre groupe il faut basculer le poste d'un enseignant et les élèves: Cela ne peut se faire

que sur les élèves qui arrivent, c'est-à-dire les CP. Il faut tenir compte des fratries, des règles de mouvement au niveau de l'inspection académique, du matériel, ...

La passation entre le CLAE et l'école est directe et se passe bien, un projet de travail en commun est prévu pour l'an prochain.

Les parents demandent à ce qu'un travail soit réalisé autour de l'établissement et du respect des règles de vie à l'école: Pour être efficace, ce travail nécessite beaucoup de temps et les enseignants ne veulent pas que « l'éducation » prenne le pas sur Le programme pédagogique qui est déjà lourd. Ils ont donc besoin du soutien et de l'adhésion des parents sur ce point.

Après un rappel des aménagements réalisés ces dernières années dans cette école (Peinture au sol du tour de piste et de la marelle, filet de protection contre les pigeons, passage de 2 à 3 enseignants pour surveiller les récréations), le président du bureau local de la FCPE, Daniel Labro, demande un engagement fort de la mairie pour travailler sur le problème récurrent de cette cour.

Les représentants des parents d'élèves